

Stratégie Régionale pour la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine

Ateliers du 6 mars 2023 – Hôtel de Région Bordeaux

OBJECTIFS

Pour atteindre les objectifs partagés dans le cadre de la SRB, 49 fiches actions ont été rédigées. Les cinq ateliers organisés visaient à identifier comment concrétiser ces actions, en formulant des **leviers / freins** de mise en œuvre, des attentes sur les **ressources, moyens d'animation** et **systèmes d'organisation** à mettre en place, voire des **pistes méthodologiques** ou **idées de projets** pouvant s'inscrire dans le cadre d'action stratégique.

THÉMATIQUES DES ATELIERS

Ateliers en plénière

Comment tendre vers des politiques publiques plus cohérentes par rapport aux enjeux de biodiversité ?

2.A. Quelle méthodologie pour élaborer une stratégie locale de biodiversité ?

2.B. Comment traduire une stratégie locale en plans d'actions opérationnels ?

2.C. Comment mieux articuler les politiques régionales et locales de biodiversité ?

2.D. Comment mettre en cohérence les politiques publiques sectorielles autour des enjeux de biodiversité au niveau local ?

Ateliers en salons

Comment concrétiser des actions sur...

1. La formation des élus et des acteurs socio-professionnels

3. L'accompagnement des acteurs économiques vers des pratiques de gestion et d'exploitation vertueuses

4. L'accompagnement de projets portés par les citoyens et la jeunesse

L'atelier 5 « **Accompagnement à la mise en œuvre de la SRB** » était un groupe de réflexion sur les moyens de mise en œuvre transversaux à la SRB.

SYNTHÈSE DES ATELIERS

Problématiques

- Une étape de **diagnostic** souvent sous-traitée, des **données** difficiles d'accès et encore lacunaires dans certains contextes
- Des projets qui nécessitent des **compétences** très techniques et diversifiées, des territoires inégalement dotés en moyens d'expertise interne, et des spécialistes peu disponibles
- Une complexité liée au **millefeuille des stratégies et politiques** territoriales
- Des **définitions, représentations et valeurs** très contrastées de la biodiversité pouvant engendrer des situations de blocage, un manque de partage des enjeux, et des dispositifs d'animation qui demandent beaucoup de temps
- Des **dispositifs d'aide** pas suffisamment lisibles, dispersés, temporaires, sur une durée trop courte, ...
- Des plans d'actions trop ponctuels, qui ne s'inscrivent pas dans une **temporalité** compatible avec les enjeux
- Des **formations** sur la biodiversité peu connues et insuffisantes pour couvrir des besoins en augmentation
- Pas suffisamment de porter à connaissance et de **valorisation** des études et actions menées

Enjeux

- **Faire de la biodiversité un sujet transversal** dans les politiques et la société en général (collectivités et administrations, filières éducatives, formations, entreprises, ...)
- **Améliorer la cohérence et l'organisation des politiques publiques** liées à la biodiversité
- **Territorialiser les actions** menées pour privilégier l'ancrage local, l'adhésion à des projets concrets et appliqués aux enjeux locaux, les initiatives ascendantes
- **Maintenir ou développer des compétences** naturalistes, d'ingénierie de projet, d'animation de dispositifs participatifs, de gestion de bases de données, ..., pour répondre à la hausse de la demande de professionnalisation et d'expertise technique dans les territoires
- Amener les différents acteurs à entrer dans une **démarche d'évaluation et d'amélioration continue**

Leviers opérationnels

- Favoriser des **temps d'information et d'échanges entre élus** sur la biodiversité
- Élaborer des **conventions territoriales d'exercice concerté (CTEC)**
- Partager des leviers financiers à la hauteur des ambitions de la SRB et faciliter la **mobilisation des aides publiques et privées** (mise en place d'un guichet unique, outils de recensement comme **ADDNA**, ...)
- Mettre en place des outils méthodologiques (cahiers des charges, critères) pour **conditionner les aides** au respect de la biodiversité
- Faire une **cartographie des acteurs** de la biodiversité associée à des répertoires de contacts pour faciliter les partenariats
- Faire connaître et développer les **réseaux d'échanges techniques** pour partager des expériences concrètes sur des projets et travailler sur la cohérence des actions menées
- Structurer les offres de formation sur la biodiversité et encourager les **filières d'apprentissage et d'emploi**
- Soutenir les actions **d'éducation à l'environnement** et accompagner le relais de ces actions au niveau local et en interne (ambassadeurs, référents, guichets ou points d'information, ...)
- Soutenir les **programmes d'éducation en plein air** dans les cursus scolaires
- Promouvoir les **sciences participatives** auprès des groupes d'utilisateurs qui sont souvent au contact de la nature (propriétaires forestiers, gestionnaires d'ouvrages et de patrimoine lié à l'eau, professionnels du tourisme, ...)
- Soutenir les programmes **d'acquisition** et de **partage de données**
- Renforcer les actions de **conservation de la biodiversité domestique, d'élevage et cultivée**
- Soutenir les **territoires d'expérimentation et d'innovation** qui intègrent un volet « biodiversité » (productions à haute valeur ajoutée qui contribuent à la gestion d'espaces naturels, productions complémentaires dans une logique d'économie circulaire territoriale, ...)
- **Communiquer** sur les actions menées et les connaissances scientifiques
- **Impliquer les citoyens** dans la mise en place de projets locaux sur la biodiversité, à travers des dispositifs de démocratie participative
- **Accompagner les initiatives citoyennes et de la jeunesse** à travers des outils dédiés, simples d'utilisation et adaptés à des projets courts et ciblés

PRODUCTIONS PAR ATELIER

Sur les pages suivantes figurent les supports de production complétés par les participants en ateliers.

Atelier 1 : Formation des élus et des acteurs socio-professionnels

Comment former les élus aux enjeux de biodiversité et les accompagner pour une transition écologique des territoires ?

D36

Quels élus cibler en priorité ? Quelles thématiques aborder en priorité ?
Comment impliquer les services techniques, quel serait leur rôle dans le cadre de la formation ?
Quelles thématiques aborder en priorité ?

ÉLUS = COLLECTIVITÉS + ASSOCIATIONS

CIBLES > priorités (à combiner) :

- Aux décideurs (maire, 1^{er}.e adjoint.e, chef.fe d'entreprise, président.e, directeur.trice général.e des services, personnel de cabinet, ...)
- Aux élus et services en lien direct avec la thématique biodiversité
- Atteindre une « masse critique » de personnes formées par entité (collectivité, entreprise, association)

THÉMATIQUES

- Dissocier :
 - o formats courts sur les enjeux, les dimensions juridiques et réglementaires, les outils de financement ; former les élus et services référents à décroquer et accompagner le changement
 - o formats plus longs : bons réflexes, carnet d'adresses, réseaux d'acteurs techniques, élus
- Thématiques mobilisatrices / opérationnelles :
 - o Lien biodiversité – santé humaine
 - o Services écosystémiques
 - o Lien biodiversité – économie
 - o S'appuyer sur des projets concrets, « diagnostic en marchant »

MODALITÉS

Les formations permettent le passage à l'action, sont ancrées dans le territoire ou le modèle économique de l'entreprise.

Qu'est-ce qui vous ferait dire que le programme de formation des élus est une réussite ? (critères de réussite du projet, indicateurs d'évaluation) ?

- Nombre de personnes formées
- Intégration « sensible » des enjeux
- Les marchés publics intègrent la préservation / restauration de la biodiversité.

Souhaiteriez-vous continuer à travailler sur ce sujet ?

Oui merci ! > BIOSENA

Oui ! > Limousin Nature Environnement

> Mairie de St-Médard-en-Jalles (adjointe au maire)

> SMIDDEST / SAGE Estuaire de la Gironde

> Département 17 Charente-Maritime

Atelier 1 : Formation des élus et des acteurs socio-professionnels

D37

Comment faire évoluer les formations initiales et continues pour y intégrer des clés de compréhension des enjeux sur la biodiversité et le changement climatique, et de l'urgence à agir ?

Quelles formations cibler en priorité ? Pourquoi ? Comment imaginez-vous ces formations concrètement (développer des formations existantes, créer / tester des nouvelles formations) ?

Pistes à développer

- Intégrer la biodiversité et ses enjeux dans toutes les filières/toutes les formations (hors environnement) via un tronc commun.
- Former le corps enseignant, de tous les niveaux.
- Engager des rencontres entre différents niveaux scolaires (ex : rencontre entre des écoles primaires et l'Agrocampus à Saintes)
- Proposer des débouchés professionnels en adéquation et en nombre par rapport aux formations développées.
- Utiliser des outils existants tels que la fresque de la biodiversité vers les élus, les socio-professionnels.
- Prendre appui sur les centres de loisirs et les animateurs comme relais (éducation à la citoyenneté).

Leviers

- Donner l'envie d'œuvrer en faveur de la biodiversité / **éveil à l'environnement** ; donner une place plus importante à l'émotion.
- Modifier les points de vue en exposant **les avantages à prendre en compte la biodiversité** : études écologiques en amont/le plus tôt possible et permettre l'aménagement ; dimension réglementaire ; risques évités grâce à une anticipation sur la biodiversité → qu'est-ce que ça va coûter si non prise en compte de la biodiversité dans les projets ?
- Importance de la **transversalité** des sujets, ce qui induit une meilleure connaissance ; décloisonner les approches, les sujets ; mieux appréhender les enjeux multiples et actuels
- S'appuyer sur/valoriser la **connaissance empirique** : proposer des phases de terrain dans les enseignements (notamment universitaires)
- Engager des **ponts entre les associations naturalistes, les professionnels et les étudiants** et reconnaître les connaissances, les expertises, les professionnels formés
- Mieux connaître son **territoire local** : passer de l'environnement global à un environnement plus local, du quotidien, développer un attachement à son territoire pour parler de la biodiversité générale mais également locale, de l'évolution des espèces locales en lien avec l'évolution du paysage et de l'environnement proche (bâti, agriculture, etc.).
- Déployer des **moyens financiers** supplémentaires, à la hauteur des besoins/attentes.
- Faire une **cartographie des acteurs** de la biodiversité.

Freins et problématiques

- Question des représentations de la biodiversité (contrainte, blocage des projets par ex.).
- Les outils de formation existants (comme ceux des CPIE) sont-ils suffisants ?
- Qui est compétent sur la formation ? → concours proposés par le CNFPT en décalage avec les enjeux d'aujourd'hui ; questionnement sur les compétences/connaissances des formateurs CNFPT sur le sujet de la biodiversité.
- Former les élus à leur premier mandat est important mais les équipes municipales peuvent changer régulièrement (→ former régulièrement les élus) et une formation seule n'est pas optimale (→ nécessité de la pratique, et de manière régulière).

Remarques complémentaires sur la fiche D37 : Aucune indication sur les coûts et les fonds mobilisables sur la fiche.

Écriture descendante, avec beaucoup de « il faut faire... ».

2.A Quelle méthodologie pour élaborer une stratégie locale de biodiversité ?

	Problématiques, difficultés	Conseils, astuces, préconisations
Comment élaborer une SLB sur des bases scientifiques et techniques solides ?	L'accès aux données : les données existantes sont souvent éparpillées et parfois lacunaires à certains endroits. Elles sont difficiles d'accès par manque de connaissance des réseaux existants (où chercher la donnée). Se pose également la question de la propriété des données, de sa source (qui a récolté la donnée) et de sa temporalité des données (fin de validité). La différence entre un état des lieux (connaissance) et un diagnostic (appréciation des enjeux) : le diagnostic est un « jugement » des données naturalistes. Il faut bien faire attention à ce que le diagnostic soit partagé par tous les acteurs locaux, notamment les associations naturalistes locales. Le biais d'échelle dans les documents stratégiques existants : attention aux enjeux décrits dans des documents stratégiques à l'échelle supra-locale (nationale, régionale...) qui sont beaucoup plus larges qui peuvent être lacunaires à l'échelle locale. Pour élaborer sa stratégie, il est important d'articuler les enjeux de façon descendante (du régional vers le local, par ex.) et de façon ascendante (du local vers le régional, par ex.). La difficulté à structurer leur demande biodiversité : peu de collectivités se pose la question de l'intérêt de réaliser une stratégie locale de biodiversité (ou un ABC par ex.). Pourtant la réponse leur permettrait d'avancer de façon plus efficace dans leur démarche. Idem pour l'élaboration d'actions, peu corrélées entre elles. Les petites collectivités territoriales ont peu de ressource humaine et ont du mal à identifier des enjeux sur leur territoire.	L'état des lieux : besoin de standardiser les données et de créer des données communes. Les Atlas de la biodiversité communale (ABC) sont des outils très opérationnels pour créer de la donnée. Pour lister les espèces selon leur échelle de protection, il est possible d'utiliser l'Atlas des hot-spots de la biodiversité de la Région, un outil prédictif qui permet d'articuler les échelles locale et régionale. En parallèle, les sciences participatives peuvent être valoriser auprès des administrés pour engendrer des données en flux continu. À terme, la mise à jour est nécessaire pour réviser l'intégrité des données (clause de revoyure), soit par la mise à jour de l'ABC, soit en utilisant les données issues du SINP. Pour les petites collectivités, il faudrait créer un niveau intermédiaire entre les gestionnaires de données et les décideurs locaux, pour permettre à ces derniers de se saisir des enjeux. Le diagnostic : le diagnostic doit être solide pour exprimer des enjeux et des objectifs. Il doit servir à terme d'aide à la décision pour les décideurs, en terme de politiques publiques et plus concrètement d'actions en faveur de la biodiversité. Pour dégager ces enjeux, il est important de s'appuyer sur des documents cadres, tels que le GIEC ou l'IPBES, dans lesquels tout est écrit dedans. Se faire accompagner : l'Agence régionale de la biodiversité offre des ressources, un accompagnement aux collectivités qui souhaitent élaborer une stratégie. Il est important aussi de se faire accompagner par les acteurs locaux, notamment des partenaires techniques qui ont une expertise locale et un savoir plus ou moins empirique.
Comment articuler la SLB avec les autres démarches locales (planification territoriale, stratégies, ...) ?	Un diagnostic souvent tardif : le diagnostic de territoire arrive souvent tardivement et de nombreuses démarches locales ont déjà été réalisées en amont (planification, aménagement...). L'articulation a posteriori est donc plus difficile. Un manque de transversalité entre les projets : par exemple, dans les grosses collectivités, les projets sont peu partagés entre les élus. Des incohérences entre les différentes échelles de politiques publiques : difficile d'articuler les politiques supra-locales avec les politiques locales car ce ne sont pas les mêmes données, ni les mêmes enjeux, périmètres ou cadres juridiques. La durée de vie des documents stratégiques n'est pas la même non plus. Cela peut s'avérer un véritable casse-tête pour les collectivités locales. Enfin, les politiques nationales et/ou européennes rentrent parfois en contradictions les ambitions au niveau local (par exemple, les autorisations de pesticides pour les parcelles agricoles).	Partager les projets de territoire : réaliser des rendez-vous réguliers entre élus pour discuter des politiques publiques menées sur le territoire, dans le but d'aller vers plus de transversalité. Une meilleure articulation avec les démarches locales : connaître c'est déjà anticiper pour les documents d'urbanisme ou stratégiques suivants. Il faut accepter l'imperfection, assumer les décisions et passer à l'action (d'abord un diagnostic puis un temps de l'action). On ne peut pas être dans l'acquisition de connaissances indéfiniment mais se fixer et oser proposer des actions pour son territoire. C'est important pour sensibiliser les administrés et les embarquer dans le projet du territoire. Prévoir des mesures correctives : besoin d'évaluer l'action pour la faire évoluer.

2.A Quelle méthodologie pour élaborer une stratégie locale de biodiversité ?

	Problématiques, difficultés	Conseils, astuces, préconisations
Comment impliquer tous les acteurs du territoire dans la SLB ?	Diagnostic non ou mal partagé : avec qui le partager ? Risques d'interprétation erronée par les acteurs locaux : biais de perception d'un groupe d'usagers des ressources naturelles. Par exemple, des différences de perception sur des pressions sur les milieux, habitats, foncier... Peut engendrer des difficultés de communication avec les acteurs économiques du territoire.	Valoriser la connaissance : la connaissance est un objet de sensibilisation et de mobilisation. Les outils financiers tels que les ABC permettent de mobiliser des acteurs et partenaires, de façon très large (habitants, élus, services...). Connaître c'est aussi protéger. Pour avoir accès à cette connaissance, il faut sensibiliser et vulgariser. Mobiliser tous les acteurs du territoire : partenaires, acteurs locaux, dont les acteurs économiques. Co-construire sa stratégie : avoir une co-construction initiale pour capter l'ensemble des acteurs locaux et partenaires. Maîtriser la durée d'élaboration de sa stratégie : une temporalité « resserrée » avec une année de porter à connaissance seulement. Il faut ensuite passer rapidement à l'action pour convaincre et mobiliser. Mettre en récit son élaboration : pour créer de la désirabilité et donner envie.
Autres (par ex. approfondir les étapes méthodo de construction d'une SLB : comment partager des enjeux, des objectifs, etc.)	Facteurs financiers : coût de l'ingénierie et de l'expertise	

2.B Comment traduire la SLB en plans d'actions opérationnels ?

	Quels freins, conditions, besoins identifiez-vous ?	Quels leviers mobiliser dans votre collectivité ?
Construire les actions	Besoin : identification des différentes échelles de temporalité des actions à mener : - Actions immédiates que l'on peut faire rapidement - Actions sur le court et moyen terme qui nécessitent d'être priorisées - Actions sur le long terme car requièrent une transformation du système ou une collaboration avec des partenaires pour l'heure peu mobilisés Frein / condition : Définition du jeu d'acteurs et des partenaires avec lesquels il sera plus ou moins facile de collaborer (acceptation locale ou au contraire conflits) Condition : travail en transversalité, définir des moyens	Mettre la biodiversité au cœur d'un projet de territoire en mobilisant l'ensemble des services (urbanisme, aménagement, alimentation, économie, tourisme etc.) de la collectivité sur cette thématique. S'appuyer sur les compétences en interne et des partenaires pour co-construire les actions
Piloter et suivre les actions	Mettre en place une gouvernance (comité de pilotage, comité technique, groupes de travail) et l'élargir à d'autres acteurs (associations, citoyens, entreprises...). Prévoir une animation Définir des indicateurs chiffrés avec des objectifs évolutifs	Etre très transparents et communicants sur le plan d'actions et sur le suivi
Mettre en oeuvre et accompagner les actions au niveau technique	Les appels à projets demandent trop de temps et d'énergie. Il serait préférable de contractualiser sur le long terme (subvention et/ou guichet unique) pour pouvoir mieux planifier les actions. S'appuyer sur des dispositifs comme «cœurs de ville» ou «contrats aquitaine nature» qui laissaient une marge d'action plus importante pour les collectivités	Assistance à maîtrise d'ouvrage : s'appuyer sur ce qui est gratuit (Ademe, IGN, Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, services de l'Etat - Directions départementales des territoires, Directions régionales...). Assurer la pérennité des aides financières Mutualiser, harmoniser les manières de fonctionner Lien avec les conventions territoriales d'exercice concerté (CTEC)
Valoriser et capitaliser les actions	Assurer la pérennité des actions au travers les différents mandats politiques	Beaucoup communiquer Faire une évaluation externe ou interne s'il y avait des indicateurs précis définis en amont et évolutifs
Autres	Avoir un comité des financeurs qui harmonisent les plan d'actions en fonction de leurs critères de financement	

2.C Comment mieux articuler les politiques régionales et locales de biodiversité ?

	Quels besoins et quelles difficultés rencontrez-vous / pensez-vous rencontrer ?	Qu'est-ce qui pourrait être mis en place ?
Partage et appropriation des enjeux et objectifs régionaux et locaux	Difficultés dans la transmission et diffusion des informations du niveau régional au niveau local, du politique au technique Besoin d'un portage politique local pour faciliter l'appropriation et la réponse locales aux priorités régionales Crainte/frilosité des élus, habitants et acteurs économiques quant aux répercussions et contraintes réglementaires des politiques biodiversité Manque de cohérence entre échelles territoriales et manque de partage des enjeux (milieux urbains >=< ruraux) et des connaissances, de partage des objectifs régionaux Difficile prise en compte et intégration des continuités écologiques dans les documents de planification (SRDDET → SCoT et PLUi) Identification des enjeux spécifiques d'un territoire au regard des enjeux régionaux (parfois différents) Multiplicité des structures en compétence sur les territoires (millefeuille administratif)	Apport des Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) pour l'appropriation locale des enjeux, l'animation et la pédagogie auprès des acteurs locaux S'appuyer sur les personnes ressources du territoire (acteurs détenant la connaissance des enjeux) Porter à connaissance les enjeux de biodiversité auprès des collectivités et bureaux d'étude dans le cadre de l'élaboration des documents de planification S'appuyer sur les services écosystémiques et des expériences concrètes comme argumentaire en faveur de la biodiversité Développer la vulgarisation des enjeux de biodiversité Partager les mêmes notions (concepts) et connaissances scientifiques aux échelles régionales et locales Clarification de l'articulation du contexte mondial/nationale/régional pour comprendre le rôle de l'échelon local et passer à l'action (COP15/SNB/SRB) Concertation, co-construction et mobilisation des acteurs Influer sur le millefeuille administratif = simplifier, mutualiser

2.C Comment mieux articuler les politiques régionales et locales de biodiversité ?

	Quels besoins et quelles difficultés rencontrez-vous / pensez-vous rencontrer ?	Qu'est-ce qui pourrait être mis en place ?
Articulation / organisation des politiques régionales et locales	Nécessaire entente entre Région et Département pour donner le cadre et l'impulsion pour les collectivités locales ; entente avec les agences de l'eau Difficulté des clivages politiques Problème de la prise en compte de la biodiversité et de ses enjeux dans les autres politiques locales (besoin d'une feuille de route de la transition écologique « NeoTerra » déclinée localement)	Simplification de la mise en œuvre de l'action en réponse aux enjeux Besoin d'une « entité » facilitatrice de lien pour la prise en compte de la biodiversité dans les autres thématiques et politiques Développer des outils/questionnaires pour intégrer la biodiversité dans les autres politiques locales Avoir des moyens dédiés dans les collectivités locales pour élaborer les stratégies et faciliter le « passage à l'action » pour la biodiversité Formations par la Région (pour les collectivités, les socio-professionnels) Gagner en cohérence entre les différents dispositifs financiers : vers un guichet unique de demande d'aide ? Élaborer des CTEC Région – Départements – EPCI : définir et répartir les compétences, moyens pour agir de manière coordonnée et efficace Potage politique fort (engageant au-delà des mandats...)
Lieux d'échanges (politiques, techniques) et partage d'expériences entre collectivités	Problème de vocabulaire parfois complexe utilisé pour des publics différents (élus, techniciens) : nécessité d'utiliser un langage commun compris par tous	S'appuyer sur les temps d'échanges des réseaux existants ; notamment s'appuyer sur les réunions/réseaux portés par les Départements ou sur les CDAP (Comités Départementaux Aires Protégées) Multiplier les temps de rencontre entre élu.e.s ; échanges en direct (« porte à porte ») d'élus à élus (régionaux à locaux) : des rendez-vous réguliers ! Créer des Points Info Biodiversité (guichet permanent d'information) Avoir un espace de concertation citoyen en amont de l'élaboration d'une SLB Retours d'expériences vis-à-vis de la méthode de déclinaison de la SRB au niveau local Formations : prendre le temps d'expliquer
Autres		

2.D Comment mettre en cohérence les politiques publiques sectorielles autour des enjeux de biodiversité au niveau local ?

	Quels besoins et quelles difficultés rencontrez-vous / pensez-vous rencontrer ?	Qu'est-ce qui pourrait être mis en place ?
Faire de la biodiversité un sujet transversal dans la collectivité	Difficultés : le terme « biodiversité » est souvent connoté – Il faut éviter la porte d'entrée unique « naturaliste » (dimensions multiples, sciences, humaines, culturelles etc.). Le préalable serait de définir la biodiversité et de partager la définition qu'on en donne avec toutes les parties prenantes. L'approche autour des services écosystémiques rendus par la biodiversité est à privilégier (exemple : lutte contre les îlots de chaleur, biodiversité et alimentation (rôle primordial des pollinisateurs) etc.). Difficultés liées à des conflits à dépasser (entre collègues et services) sur des sujets qui peuvent parfois être antagonistes : exemple énergie et biodiversité, biodiversité et urbanisme. Il est important de choisir la bonne échelle pour définir les enjeux en matière de biodiversité (différence EPCI/commune). Il y a un manque de compétences professionnelles sur cette thématique dans les services sectoriels.	Il faut faire de la biodiversité un vrai sujet pour la collectivité ce qui n'est pas toujours une évidence. S'appuyer sur une définition scientifique de la biodiversité. Importance de l'écoute préalable pour avancer sur cette problématique. Idée de partir des besoins et de thématiques concrètes pour permettre l'appropriation du sujet (enjeux biodiversité/alimentation ou biodiversité/urbanisme) Possibilité de former des ambassadeurs/référents au sein des services pour qu'ils puissent prendre en compte dans leur projets/programmation la biodiversité. Autre possibilité : avoir en interne une personne soutien/ressource qui peut être sollicitée par les directions opérationnelles sur la prise en compte de la biodiversité dans les cahiers des clauses techniques particulières (CCTP), les enjeux, etc. Allier connaissance et proximité : avec cette idée « d'aller vers » ou l'importance du rôle des tiers extérieurs aux collectivités. Proposer des « sorties » de terrain de porter à connaissance. Développer la professionnalisation des agents sur cette thématique. Parler de biodiversité sous l'angle des fonctionnalités écologiques et le lien avec les services écosystémiques qui parlent plus facilement aux élus.

2.D Comment mettre en cohérence les politiques publiques sectorielles autour des enjeux de biodiversité au niveau local ?

	Quels besoins et quelles difficultés rencontrez-vous / pensez-vous rencontrer ?	Qu'est-ce qui pourrait être mis en place ?
Mobiliser les élus sur ce sujet	Exemple donné d'ambassadeurs d'élus au sein d'une communauté d'agglomération. Ces ambassadeurs n'arrivent pas à mobiliser ensuite au sein de leurs conseils municipaux. Faible mobilisation. Il faut donner du lien et mettre en valeur le sujet par rapport aux aménagements réalisés. Il faut beaucoup de temps pour arriver à une mobilisation des élus.	Proposer des formations « obligatoires » sur le sujet. Pour mobiliser les élus, importance du levier apporté par les enfants. Construire un projet avec les enfants de la collectivité peut contribuer in fine à mobiliser les adultes. Proposer des sujets « attractifs » en hybridant les sujets « biodiversité et urbanisme ». Quelle échelle territoriale pour porter l'action ? Échelle infra -régionale (exemple : assises départementales de la biodiversité). Responsabiliser les élus vis-à-vis des espèces endémiques. Il faut se laisser du temps : « le 1^{er} échec est le temps de la réussite, la pédagogie c'est l'art de la répétition »
Leviers financiers pour agir en faveur de la biodiversité	La durée de appels à projets est souvent trop courte pour construire un projet sur la biodiversité. Idée d'une dotation biodiversité aux communes. Difficulté liée à une certaine « schizophrénie » des financements apportés à des projets qui vont avoir un impact important sur la biodiversité (ex : ligne grande vitesse). Il faut une indépendance et une transparence des études qui justifient certains projets.	Créer un fonds d'investissement local. Communication à mettre en place pour flécher la dotation sur des actions en faveur de la biodiversité. Mettre en place une redevance couplée : exemple biodiversité / déchets. Introduire des critères de sélection dans les cahiers des charges (ex : plantation avec une palette végétale spécifique). Mettre en place des pénalités « Ecoconditionnaliser » les aides : arrêt des financements dommageables à la biodiversité, proposer une liste de critères à prendre en compte pour valider les projets (pas de financements si les critères ne sont pas remplis) Conditionner les financements publics au respect de la biodiversité (bio-conditionnalité), Évaluer les impacts des aides et stopper les financements dommageables, mettre en place des critères dans la commande publique. Analyser l'impact du budget de la collectivité sur la biodiversité. Financer également du fonctionnement et pas uniquement de l'investissement.

Atelier 3 : Accompagnement des acteurs économiques vers des pratiques de gestion et d'exploitation vertueuses

C27

Comment intégrer la biodiversité locale aux pratiques d'exploitation et de gestion ?

Focus sur la généralisation de pratiques de plantation, d'élevage, d'entretiens et de gestion fondées sur la biodiversité locale

Qu'est-ce qui pourrait être mis en place au niveau régional pour faciliter, accélérer, l'intégration de la biodiversité locale dans les pratiques ?

Financements : création d'appels à projets adaptés à la biodiversité cultivée et domestique locale qui croisent agriculture et biodiversité (problématique de fonctionnement en silo)

Développer de la connaissance et l'accès à cette connaissance

- Sur la forêt privée
- Sur la biodiversité cultivée
- Sur la biodiversité ordinaire
- Sur le travail des conservatoires, les résultats obtenus et témoignages d'utilisateurs (conservatoire des savoir-faire, lien entre biodiversité et culture)

→ **Diffuser les informations / centre de ressources** sur des canaux plus locaux pour toucher plus d'agriculteurs

→ **Formation des futurs agriculteurs**

Structure des filières

- Accompagnement : faire le lien entre les agriculteurs, les espaces protégés et le marché pour entretenir la biodiversité tout en valorisant les races locales
- Ingénierie pour développer des cahiers des charges complets (business plan « biodiversité », exemple de politique RSE), dans la perspective de proposer un modèle « clé en main » pour les agriculteurs (gagnant / gagnant)
- Développer une forme de caution pour permettre à des porteurs de projets de se lancer sur des cahiers des charges « biodiversité »
- Soutien à des PAT (plans alimentaires territoriaux) → soutien financier de la mise en place de certaines actions
- Faciliter la coopération entre les différents ateliers de production
- Travail à l'échelle des filières pour adapter la logistique, la transformation et le stockage

Création de conservatoire du bocage sur les savoir-faire, le patrimoine

Travail sur la valorisation et la promotion des productions locales (marques / identités) pour communiquer aux consommateurs

- Cahier des charges plus local
- Scoring local
- Labellisation locale
- Nutriscore biodiversité des espèces locales et domestiques

Atelier 3 : Accompagnement des acteurs économiques vers des pratiques de gestion et d'exploitation vertueuses

Comment aider les acteurs économiques à s'orienter vers des pratiques plus favorables à la biodiversité ?

La fiche C28 pose un cadre pour encourager, soutenir, accompagner la transition écologique des différentes filières. Aujourd'hui, on se demande ce qui pourrait être fait pour accélérer cette transition.

C28

Qu'est-ce qui pourrait être mis en place au niveau régional pour faciliter, accélérer, la transition écologique des différentes filières (expérimentation sur certaine(s) filière(s) volontaire(s), un territoire, mise en place d'un groupe de travail pour construire des ressources et des outils inter-filières...) ? Qui impliquer ? Pour faire quoi ?

- Identifier les filières locales vertueuses existantes et s'assurer/ évaluer le caractère vertueux des nouvelles filières locales (pour que cela ne soit pas contre-productif)
- Accompagner la coopération entre les territoires, les différentes productions ; chercher la complémentarité entre des activités/ filières différentes, favoriser cette forme d'innovation en soutenant financièrement ces projets
- Faciliter la communication entre d'une part producteurs forestiers/agricoles et d'autre part consommateurs/société civile/habitants
- Accompagner & soutenir la création de « couveuses » / espaces tests pour favoriser la création de nouvelles filières locales vertueuses
- Mesurer la pertinence des labels attendus dans les indicateurs SRB avant de les soutenir (ex. label HVE aujourd'hui controversé)
- Développer des accompagnements à l'échelle des territoires / au niveau local
 - ▶ Capitaliser sur les bonnes pratiques
 - ▶ Identifier les freins par territoires pour adapter au mieux l'accompagnement
- Valoriser financièrement les services écosystémiques rendus pas les exploitants / PSE
- Partir de l'aval = s'assurer d'abord des débouchés locaux/ régionaux d'une nouvelle filière locale avant d'en favoriser le développement
- S'assurer également de prix compétitifs pour les produits de ces filières : si on développe une filière vertueuse de soja local pour s'affranchir du soja brésilien/sud-américain, mais que les prix sont trop élevés par rapport au soja importé, est ce qu'il sera vraiment acheté ?

Atelier 4 : Accompagnement de projets portés par les citoyens et la jeunesse

Qu'est-ce qui pourrait être mis en place au niveau régional pour favoriser le passage à l'action chez les citoyens ?

D34

1 – Réfléchir à un continuum éducatif, une sensibilisation à la biodiversité tout au long de la vie

⇒ Chez les jeunes :

- Mettre en place un programme « 1 Enfant => 1 classe verte », obligatoire dans le cursus scolaire.
- Généraliser des moments d'étude à l'extérieur : faire « classe dehors », avec le prolongement des cours amorcés en classe (notamment les cours de SVT) / création de jardins pédagogiques.

⇒ Pour les familles :

- Promouvoir des « visites nature », avec des accompagnateurs spécialisés (lors de « F(aites)ÊTE de la nature », de « Journées jardin » pour exemples). Revenir à cette occasion sur les préjugés ou les idées reçues que peut avoir le public (ex : les bassines sont remplies avec les eaux de pluie). S'interroger sur la gratuité de ces visites ?
- Coupler ces visites de découverte avec des thèmes liés aux services écosystémiques : Agriculture/Biodiversité [pollinisation, qualité du sol...] + santé/biodiversité [concept One Health] + Eau/biodiversité [concept de trame bleue] + Climat/biodiversité...
>> Montrer que tout est lié (transversalité) / former à « penser écosystèmes » (dont l'humain fait partie)
>> Porter attention cependant à certains services (loisirs notamment) qui ne sont pas toujours compatibles avec la biodiversité (accrobranche)
- S'associer avec les professionnels du tourisme : proposer des « Terra Aventura » biodiversité / profiter de sites touristiques et proposer une sensibilisation par le biais de la « réalité virtuelle » (utiliser les nouvelles technologies pour se mettre dans la peau d'animaux ou de végétaux / s'immerger pour percevoir la nature d'aujourd'hui et celle de demain)
>> utilisation de ces nouvelles technologies à la condition toutefois de les coupler obligatoirement avec les visites de terrain.
- Associer nature et culture : la biodiversité fait partie d'un tout, de notre identité de territoire.

⇒ Au sein du milieu professionnel (exemple pris au travers la RSE des entreprises) :

- Créer un espace-temps de sensibilisation (dégager du temps pour apprendre) / créer un compte formation biodiversité.

⇒ Pour les personnes âgées, en particulier si elles sont seules :

- Accompagner les EHPADs dans le partage des pratiques et des connaissances. Sensibiliser les aînés permet également de garder un lien social.

⇒ De façon générale :

- Mieux faire connaître (diffuser) les documents « d'état des lieux » de la biodiversité (ABC / ouvrages naturalistes / documents de vulgarisation scientifique) / mieux faire connaître les atteintes ou les initiatives favorables à l'environnement (plateforme « Sentinelles de la nature » par exemple)
- Généraliser des webinaires d'informations ; s'appuyer sur les associations pour faire vivre les lieux de sensibilisation / créer des clubs d'animateurs

Atelier 4 : Accompagnement de projets portés par les citoyens et la jeunesse

Qu'est-ce qui pourrait être mis en place au niveau régional pour favoriser le passage à l'action chez les citoyens ?

D34

2 – Penser une « méthodologie » pour la mise en œuvre des sciences participatives

3 – Se servir des instances participatives locales pour faire émerger les projets biodiversité

- Favoriser l'expression des habitants grâce aux Conseils citoyens (avec une partie des habitants tirée au sort).
- Créer des « Parlements de la biodiversité » pour définir les actions à porter localement.

4 – Créer un poste budgétaire lié aux actions de sensibilisation de la SRB

Idée soumise mais qui ne fait pas l'unanimité du groupe : s'appuyer sur les réseaux sociaux ou les communautés apprenantes pour sensibiliser

Quelques remarques lors de l'atelier :

- Au niveau de la fiche D34 : parler de citoyens et de citoyennes (dans le titre)
- Toujours sur la fiche D34 : ne pas oublier de parler des associations (dans les acteurs)
- Plusieurs personnes ont exprimé le sentiment de participer à des ateliers sur la sensibilisation depuis plusieurs années, mais sans que concrètement rien ne bouge pour autant.

Que faire en priorité dans les prochaines années ?

⇒ Pas de priorité.

Atelier 4 : Accompagnement de projets portés par les citoyens et la jeunesse

D35

Comment favoriser le passage à l'action chez les jeunes ?

Qu'est-ce qui pourrait être mis en place au niveau régional pour favoriser le passage à l'action chez les jeunes ?

Constats

- Il n'est pas besoin de créer de nouveaux outils pédagogiques (constat de sous-utilisation de l'existant) ; s'appuyer sur l'existant de l'éducation à l'environnement à recenser, diffuser et financer les postes d'animateurs.
- Les moyens manquent pour l'encadrement des jeunes, donc privilégier l'embauche et la formation des animateurs environnementaux.
- Pour agir, il faut prendre en compte la typologie des jeunes : groupes d'âges (petits, ados, grands ados) ; scolarisés ; sportifs dans les associations sportives ; collés aux écrans (smartphones) ; invisibles (contraintes socio-économiques) ; ...
- ... et la typologie des milieux de vie : milieu rural : connaissances liées aux savoirs productifs agricoles et aquacoles à mettre en regard des aspects protection biodiversité ; milieu urbain : éloignement de la nature, présence de nature domestiquée vs nature sauvage. Élué : « C'est aux adultes de faire l'effort de ne pas offrir aux jeunes des espaces bétonnés ».

Où et comment sensibiliser

- **Hors scolarité** : dans les lieux où sont présents les jeunes : les espaces publics (c'est-à-dire hors du domicile et de la sphère scolaire), terrains de jeu, de sports, skate-park, bibliothèque, MJC, maison de quartier, maison communale, abris-bus, ...
- **Pour les mettre en relation avec la nature** : coin de « biodiversité préservée » de leur quartier ; nature en proximité ; bords de cours d'eau ou de plans d'eau, expérience du concert hors livres « les pieds et les mains dans l'eau » avec des observateurs aguerris qui montrent ; sortie nature une fois par an ; classe verte : tout enfant devrait avoir accès à au moins un séjour en classe verte Nature dans sa scolarité.

2 espaces pour inciter à l'action

- **Espace scolaire ou encadré** : école, collège lycée, existe déjà avec l'Éducation nationale des projets biodiversité qui fonctionnent ; encadré par l'EEDD et les structures hors école y compris sciences participatives => garantir la pérennité et les moyens, faire connaître davantage, encourager la pédagogie in situ hors les murs. Attention toutefois, car ce sont des adultes qui proposent du « clef en main » aux jeunes ; pas forcément adapté aux souhaits notamment des adolescents.
- **Espace de l'initiative personnelle** : la jeunesse est le temps de l'enthousiasme et de l'engagement et des changements de lieux, ce qui se heurte à des problèmes de temporalité : excessive dilution des aides et des acteurs à solliciter ; financements et/ou autorisation d'agir trop tardifs ; secteur biodiversité pas équipé pour répondre aux sollicitations des jeunes souhaitant s'investir quelques temps (ex : jeunes qui veulent agir gratuitement sur leur temps de vacances, APNE pas équipées pour répondre / encadrement/ méthodes/...).

S'appuyer sur les dispositifs jeunes existant pour y intégrer la biodiversité :

- Mission locale et mission rurale : faire connaître et ouvrir sur les métiers de la biodiversité ;
- Budget participatif des communes et des départements et conseil municipal des jeunes,
- Région : DESTINATION budget pour les vacances=> budget pour actions biodiversité
- Chantiers participatifs à développer, de type « chantiers-jeunes pour le patrimoine bâti » => pour restaurer des spots de biodiversité
- Centres de loisirs et extra-scolaires => leur fournir fiche méthodes et animation sensibilisation biodiversité

Sur la base de toutes ces idées, que faire en priorité dans les prochaines années ? Quel(s) objectif(s) opérationnel(s) peut-on se fixer d'ici 2032 ?

- 1) Organiser le réseau existant d'EEDD pour fédérer les différentes ressources existantes foisonnantes. => *un rôle futur pour l'ARB ?*
- 2) Espace encadré : trouver / garantir un budget pour :
 - davantage d'animateurs professionnels,
 - un encadrement par les bénévoles,
 - les déplacements des jeunes et des encadrants vers la nature.
- 3) « Donner du pouvoir d'agir » aux jeunes via initiative personnelle ou collective :
 - Mettre à disposition des jeunes de 15 à 25 ans un système simple et rapide qui permette de monter un projet, le financer, être accompagné si-besoin pour la méthode et le dossier.
 - Monter un APP auprès des conseils de vie lycéenne, projets portés par les jeunes.
- 4) Créer un poste dédié « jeunesse et biodiversité » à l'interface de tous les acteurs, c'est-à-dire à l'ARB NA.

Pistes à creuser

- Possibilité d'utiliser le vecteur des réseaux sociaux et des smartphones pour sensibiliser mais en même temps : informer sans stigmatiser les jeunes (et leurs parents !) de l'impact de la consommation numérique sur le réchauffement climatique.
- Faciliter la réalisation des stages en secteur biodiversité pour les étudiants, par ex. en BTS biodiversité (manque d'offre alors que c'est obligatoire)

Souhaiteriez-vous continuer à travailler sur ce sujet ?

- Oui pour tous les participants à l'atelier, contact pour le suivi de ce sujet
- Pas de pilote apparu dans l'atelier
- Présence pilote Région service Transition écologique

Liste de projets individuels

Contexte : Les participants de l'atelier ont réfléchi individuellement à un projet qu'ils pourraient éventuellement porter dans le cadre de la SRB, sans engagement de leur part. Les projets formulés ont servi de base de travail pour identifier les attentes partagées des porteurs de projets vis-à-vis du collectif de pilotage et d'animation de la SRB (tableau de la page suivante).

Une meilleure connaissance et une protection renforcée de la biodiversité

- Obtenir davantage de données biodiversité dans les propriétés privées en forêt
- Déployer un programme de sciences participatives sur les cours d'eau et milieux humides associant les associations de riverains, propriétaires de moulins, ...
- Élaboration du schéma départemental des espaces naturels sensibles de la Haute-Vienne
- Plan mares : mise en œuvre de chantiers de restauration de mares agricoles et naturelles
- Renaturation d'un ruisseau après effacement d'ouvrage sur une ancienne base de loisirs
- Renaturation d'un cours d'eau suite à la fin d'une activité aquacole

Des territoires engagés mobilisant les Solutions fondées sur la Nature pour leur aménagement

- Mobilisation du territoire (élus, agents, usagers) dans une démarche biodiversité en plusieurs étapes : sensibilisation et acculturation aux enjeux, réalisation d'un atlas de biodiversité, construction et mise en œuvre d'un plan d'action à travers le dispositif Territoires engagés pour la nature
- Conserver et favoriser la biodiversité dans un contexte de développement urbain et de restauration du cœur de ville dans une ville de 25 000 habitants

La biodiversité comme condition et atout pour le développement économique

- Concilier activités viticoles et biodiversité à travers le laboratoire d'innovation territoriale BACCHUS pour la multifonctionnalité et la résilience des paysages viticoles face aux changements environnementaux
- Améliorer le conseil sur la biodiversité auprès des propriétaires forestiers
- Renforcer l'intégration de la production aquacole dans son environnement grâce à des processus relevant de l'économie verte, circulaire et territoriale : réflexion pour des intrants plus locaux et moins consommateurs de ressources, valorisation des effluents et co-déchets, aquaponie...

Une société reconnectée à la nature, formée aux enjeux de la biodiversité, et mobilisée pour agir

- Sensibiliser à la biodiversité et aux enjeux de la SRB l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise pour faciliter leur mise en mouvement en contexte professionnel et individuel
- Sensibiliser aux enjeux de biodiversité par la mise en place d'actions de terrain collectives (jeunes, collectivités, associations, entreprises, partenaires scientifiques)

Transversal

- Intégrer la notion de biodiversité de façon transversale dans les projets et les stratégies

	LEVIERS, RESSOURCES	FREINS, BESOINS
Comment mobiliser les partenaires ?	S'appuyer sur les RÉSEAUX EXISTANTS (dispositifs spécifiques, thématiques) FÉDÉRER : organiser des journées techniques ; rassembler les partenaires autour d'une grande cause / cause commune ; prioriser les sujets majeurs S'ADAPTER : contacter les partenaires et prendre le temps de les fidéliser ; leur expliquer le but final et les avantages de l'action (> services écosystémiques) ; s'adapter à leurs enjeux, priorités, disponibilités ; proposer des formats adaptés TRANSVERSALITÉ : il faut une cohésion entre les différents secteurs d'activité	Avoir la liste des partenaires, des intervenants administratifs par thématique (eau, biodiversité, ...) avec un index, une base de données par compétences > CARTOGRAPHIE DES ACTEURS Besoin de CONCERTATION (élus, techniciens, associations, services de l'Etat, ...) ; il faut aussi un appui à la concertation ; la sensibilisation nécessite du temps et de l'énergie Différentes TEMPORALITÉS entre les périodes d'ouverture des appels à projets, le montage et la validation des projets en interne, la réalisation des diagnostics écologiques, la disponibilité des partenaires
Comment faire le montage financier des projets ?	S'appuyer sur les DISPOSITIFS EXISTANTS : Stratégie Biodiversité, Région Nouvelle-Aquitaine, ... DIVERSIFIER les sources de financement : financements internes / externes, publics, partenariats, marchés	CONNAÎTRE LES DISPOSITIFS EXISTANTS : identifier les bonnes structures pour un projet précis ; trouver les appels à projets pertinents > La DREAL présente rapidement l'outil ADDNA dont le groupe n'avait pas connaissance. Lourdeur administrative ; articulation des procédures ; besoin de financements et difficulté à atteindre un taux de financement à 100% ; gestion du fonds d'avance dans le cas des fonds européens ; besoin d'ingénierie pour les petits projets > ACCOMPAGNEMENT AU MONTAGE FINANCIER et BUDGETS DÉDIÉS
Sur quelles ressources techniques et scientifiques s'appuyer ?	Plateformes de DONNÉES NATURALISTES (OBV, FAUNA) RETOURS D'EXPÉRIENCES et PARTENAIRES car ils relaient des ressources et ont des compétences spécifiques (associations locales, bureaux d'études, services instructeurs, Office français de la biodiversité, Région Nouvelle-Aquitaine) RÉSEAUX SCIENTIFIQUES (réseau Futurs Act, Biosena, organismes de recherche indépendants comme l'INRAE) et supports pédagogiques reconnus par des scientifiques	Manque de CONNAISSANCES NATURALISTES ; manque de données dans les propriétés privées Manque d'implication des acteurs du secteur ; temps de mise en œuvre en décalage avec la disponibilité des partenaires > PÉRENNISER L'ANIMATION ET LA COORDINATION DES ACTIONS Manque de transversalité et de communication sur les résultats (initiatives des structures, projets de recherches, etc.) > COMMUNIQUER sur les projets Réactivité des structures sollicitées aux questions, indisponibilité des spécialistes naturalistes pour faire les diagnostics (sous-effectifs par rapport aux besoins et difficulté à les identifier pour les contacter) > ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE et EXPERTISE, FORMATIONS
Comment suivre et évaluer les projets ?	Déterminer les objectifs, avoir un plan d'action, développer des INDICATEURS qualitatifs et quantitatifs, comparables, et suivre leur évolution en prenant appui sur les banques de données existantes (eau et rivières, biodiversité) et en identifiant les partenaires compétents sur le sujet (ex. Agence de l'eau Adour-Garonne) CARTOGRAPHIE DES ACTIONS ET DES SITES DE TERRAIN	SUIVIS SUR LA DURÉE : obligation d'un T0 en faisant un état des lieux / diagnostic initial ; prendre en compte l'atténuation / adaptation au changement climatique ; il faut du temps pour mener une évaluation Difficile de TROUVER DES INDICATEURS pour certains types de projets, par exemple pour évaluer la dimension partenariale, participative, ou la mise en place de réseaux et laboratoires vivants BESOIN D'EXPERTISE ET DE PORTER À CONNAISSANCE : mobiliser des compétences techniques et naturalistes (experts biodiversité) ; produire des séminaires de synthèse / des restitutions